



Ateliers d'ethnomusicologie
www.adem.ch

RAPPORT D'ÉVALUATION

de la convention de subventionnement 2004-2007

entre

*

le Département de la culture de la Ville de Genève

ci-après *la Ville*

*

et les Ateliers d'ethnomusicologie

ci-après *les Ateliers*

Juin 2007

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
2. EVALUATION	3
2.1. CORRESPONDANCE ENTRE LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DES ATELIERS ET LE CADRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE	3
2.2. RELATIONS ENTRE LES PARTIES SIGNATAIRES	4
2.2.1. <i>Echanges d'informations réguliers et transparents</i>	4
2.2.2. <i>Qualité de la collaboration entre les parties</i>	4
2.2.3. <i>Remise des documents et tableaux de bord</i>	4
2.3. RESPECT DES ENGAGEMENTS MESURABLES PRIS PAR LES PARTIES	5
2.3.1. <i>Réalisation des engagements des Ateliers</i>	5
2.3.2. <i>Analyse financière</i>	6
2.3.3. <i>Réalisation des engagements de la Ville</i>	8
2.4. REALISATION DES OBJECTIFS DES ATELIERS	9
3. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	12
ANNEXE 1 : TABLEAU DE BORD	13
ANNEXE 2 : TABLEAU COMPARANT LE PLAN FINANCIER DE LA CONVENTION, LES BUDGETS ET LES COMPTES	14

1. Introduction

La Ville de Genève et les Ateliers d'ethnomusicologie ont signé une première convention de subventionnement pour les années 2004 à 2007. Conformément à l'article 19 de cette convention, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité et sert de référence pour le renouvellement de la convention pour les années 2008 à 2011.

La présente évaluation porte sur les activités et les résultats financiers des années 2004, 2005 et 2006, ainsi que sur les éléments déjà connus de 2007 (budget et programme des concerts). Elle sera confirmée début 2008 par l'analyse des comptes et du rapport d'activités 2007. Si cette analyse révèle des variations significatives dans les degrés de réalisation des objectifs ou de l'équilibre financier des Ateliers, un rapport d'évaluation complémentaire et distinct sera établi. Sinon, les données concernant 2007 figureront dans le rapport d'évaluation de la convention suivante.

Les représentants de la Ville et des Ateliers se sont réunis à deux reprises pour discuter du contenu de ce rapport. Des téléphones et échanges d'e-mails ont complété ces rencontres.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par la Ville et le projet artistique des Ateliers, les charges financières liées à la gestion de l'association, les engagements des parties ainsi que les réalisations des Ateliers. Ces objectifs ont été évalués selon les critères définis dans l'annexe 4 de la convention.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel des Ateliers et le cadre de la politique culturelle de la Ville

La convention confirme que le projet artistique et culturel des Ateliers correspond au cadre de la politique culturelle de la Ville, cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (article 1).

Atteint

La Ville estime que le projet artistique et culturel des Ateliers correspond au cadre défini dans la convention, comme le montre la suite du présent rapport.

2. 2. Relations entre les parties signataires

2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents

Toute modification ou information pertinente concernant l'application de la convention sera communiquée dans les plus brefs délais et par écrit aux personnes de contact (article 20).	Atteint
Il n'y a pas eu d'information nécessitant une telle communication durant les trois premières années de validité de la convention.	

2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties

Les nombreux contacts, depuis la négociation de la convention jusqu'à la présente évaluation, ont été harmonieux. Les représentants de la Ville et des Ateliers ont constamment travaillé en collaboration, que ce soit pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de la convention.

2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord

Documents à remettre chaque année, au plus tard le 15 mars (article 17) : - bilan et comptes de pertes et profits, - rapport d'activités, - budget quadriennal actualisé, - tableau de bord.	Partiellement atteint
Les Ateliers ont rendu chaque année leurs comptes et leur rapport d'activités. Ils ont rempli leur tableau de bord a posteriori, à l'occasion de la présente évaluation. Ils n'ont pas actualisé le budget quadriennal de la convention.	
Le 31 octobre 2006 au plus tard, les Ateliers fourniront au DAC un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (article 12).	Non atteint
Les Ateliers ont remis leur plan financier pour la prochaine période de quatre ans (2008-2011) en mai 2007 seulement. Ils n'ont pas pu le faire fin 2006 comme prévu car ils attendaient le vote du budget 2007 par le Conseil municipal. En effet, une augmentation de 70'000 francs de leur subvention était inscrite dans ce budget. Celui-ci a été accepté par le Conseil municipal début décembre.	

2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Dans ce chapitre sont évalués les engagements mesurables des Ateliers et de la Ville. Les engagements des Ateliers en termes d'activités annuelles sont évalués au point 2.4.

2.3.1. Réalisation des engagements des Ateliers

Faciliter l'accès de la population aux manifestations, en particulier par des billets spécifiques (article 10).	Atteint
<p>Les Ateliers acceptent la carte 20 ans/20 francs ainsi que le Chéquier culture. Ils pratiquent quatre tarifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plein tarif, - tarif membres ADEM, AMR, Amis du musée d'ethnographie, etc. et chômeurs / AVS, - tarif jeunes et étudiants, - tarif enfants jusqu'à 12 ans et 20 ans / 20 francs. <p>Ils proposent également des pass avantageux pour les cycles thématiques.</p>	
Solliciter tout appui financier hors Ville de Genève auquel les Ateliers pourraient prétendre (article 11).	Atteint
<p>Hormis les subventions de la Ville, les Ateliers reçoivent une subvention annuelle du DIP et de la DDC, ainsi que des subventions ponctuelles pour son festival d'été et pour ses stages d'automne, par exemple de la Loterie Romande, de Pro Helvetia, du Pour Cent culturel Migros ou de diverses fondations. Ils ont également reçu deux dons privés, l'un de 10'000 € (qui figure dans les comptes 2006 sous la rubrique Sponsors) et l'autre de 25'000 \$ (qui figurera dans les comptes 2007).</p>	
Mentionner le soutien de la Ville sur tous les documents promotionnels (article 13).	Atteint
Utiliser des moyens d'affichage respectueux de l'environnement (article 14).	Atteint
<p>Les Ateliers ne pratiquent pas l'affichage sauvage. Ils ont recours aux services de la SGA et d'Affichage Vert.</p>	
Respecter les principes du développement durable (article 14).	Atteint
<p>Les Ateliers sont attentifs aux principes du développement durable, en particulier en ce qui concerne le recyclage des matériaux. Au niveau des économies d'énergie, ils s'efforceront dorénavant d'éteindre complètement les photocopieuses, imprimantes et autres appareils durant la nuit. Par ailleurs, les Ateliers contribuent à valoriser la diversité culturelle et l'intégration, contribuent à rendre la culture accessible à tous, soutiennent les artistes et plus précisément les musiciens du monde. Ils pratiquent donc une certaine écologie sociale.</p>	

Observer les lois et règlements en vigueur concernant la gestion du personnel (salaires, horaires de travail, assurances et prestations sociales) et pratiquer une politique salariale équitable et adaptée aux ressources de l'association (article 15).	Atteint
La situation du fonds de prévoyance a pu être assainie en 2006 grâce à une augmentation de 20'000 francs des subventions de la Ville. Auparavant, les employés n'étaient assurés qu'à 50% de leur taux d'activités. En 2007, une nouvelle augmentation des subventions de la Ville a également permis de réajuster certains salaires.	

2.3.2. Analyse financière

La valeur des subventions en nature est indiquée par le DAC aux Ateliers. Elle doit figurer dans les comptes des Ateliers (article 8).	Atteint
La valeur des subventions en nature figure dans les comptes des Ateliers. Dorénavant, une rubrique distincte apparaîtra dans les charges pour plus de clarté (une telle rubrique apparaîtrait déjà dans les revenus).	
Les Ateliers ont l'obligation de parvenir à l'équilibre de leurs comptes à l'issue de la période quadriennale (article 18).	Atteint au 31.12.2006
Les Ateliers ont réussi à éponger leur découvert d'environ 60'000 francs. Au 31.12.2006, ils ont même un excédent de 13'487 francs. Ce montant peut être conservé par les Ateliers car il est inférieur à 15 % de la subvention 2007 de la Ville (article 18 de la convention) et inférieur à deux douzièmes des charges annuelles de personnel (directives du Canton).	

Commentaires sur les comptes et explication des écarts entre les comptes et le plan financier

Charges

Les dépenses pour accueillir les artistes (cachets, voyages, logement) sont moins élevées dans les comptes que dans les budgets, car les Ateliers ont décidé de réduire la production en vue d'absorber le découvert. Il en va de même pour le poste "Promotion".

Le poste "Personnel auxiliaire" a augmenté en 2005, car des personnes temporaires ont été engagées pour le grand stage d'été, notamment pour la coordination et l'encadrement du stage pour enfants. En 2006, le salaire de la coordinatrice du stage d'été a été augmenté (+2'800 Frs) et un poste complémentaire d'assistante pour le festival Taiwan (+9'500 Frs) a été ajouté.

Les prix de location des salles varient beaucoup. L'Alhambra est très avantageuse tandis que la salle Frank Martin n'inclut pas la technique lumière et son dans son prix de location.

Le poste "Location salles & technique" varie donc en fonction des salles louées chaque année.

Les dépenses sur le poste "Cahiers de Musiques Trad." varient selon l'importance du contenu de chaque cahier. En 2005, ce poste était plus élevé que prévu, car le CMT N° 17/2004 n'a pas pu être comptabilisé en 2004. Donc deux CMT ont été payés en 2005, le N° 17/2004 et le N° 18/2005 (normalement : un CMT par an).

La collection de CD Ethnomad a été interrompue faute d'une coproduction satisfaisante avec l'éditeur parisien. Il y a donc moins de dépenses sur le poste "CD et vidéos".

En 2006, le poste "Organisation de stages" est moins élevé que prévu, car les salaires de la coordinatrice et des auxiliaires du stage sont désormais comptabilisés sur le poste "Personnel auxiliaire".

En 2006, le poste "Prospections" est plus élevé que prévu, car la prospection pour le festival Maroc 2007 a été effectuée et comptabilisée en 2006.

Produits

En 2005, les produits des stages ont été plus importants que budgétés, notamment grâce à la recherche de sponsors. En 2006, la diminution du nombre de cours a entraîné une diminution du nombre d'inscriptions au grand stage d'été, et donc une diminution des produits.

En 2006, le nouveau concept des "cycles de concerts" et le succès du festival Taiwan ont entraîné une augmentation des recettes.

En 2006, les Ateliers n'ont pas adressé à ses membres une lettre d'appel de soutien à l'association, ce qui explique la baisse du poste "Cotisations des membres".

2.3.3. Réalisation des engagements de la Ville

Verser une enveloppe budgétaire pluriannuelle de 1'784'000 francs, soit 446'000 francs par an (article 7).	Largement atteint
La Ville a versé aux Ateliers une enveloppe de 1'894'000 francs, soit 446'000 francs en 2004 et 2005, 466'000 francs en 2006 et 536'000 francs en 2007. L'augmentation de 2006 a permis d'assainir la situation du fonds de prévoyance (les employés sont désormais assurés pour l'intégralité de leur taux d'activités) et l'augmentation de 2007 a permis la création d'un demi-poste de responsable du jeune public. Les Ateliers comptent actuellement 6 collaborateurs permanents (5 à 50% et 1 à 60%).	
Verser les subventions en quatre acomptes, par trimestre et d'avance (article 9).	Atteint
Lorsque les Ateliers ont peu de trésorerie à disposition en début d'année, le versement des salaires de janvier devient tributaire du premier versement des subventions de la Ville, qui n'intervient parfois qu'à la fin février.	
Octroyer les prestations en nature mentionnées à l'article 8.	Atteint
Les Ateliers ont bénéficié gratuitement de locaux au 10, rue de Montbrillant. Ils ont également loué des salles gérées par le Département de la culture, en particulier l'Alhambra, à un tarif préférentiel, et ils bénéficient chaque année d'environ deux semaines d'affichage sur les colonnes Morris.	
Ne pas intervenir dans les choix artistiques et la programmation des Ateliers (article 6).	Atteint

2.4. Réalisation des objectifs des Ateliers

L'objectif général des Ateliers est de présenter un large éventail de cultures musicales du monde dans leurs diverses expressions. Les rapports d'activités des Ateliers et la provenance des artistes invités montrent que cet objectif est atteint.

Dans la convention, les Ateliers ont décliné cet objectif général en plusieurs objectifs spécifiques. L'analyse des indicateurs définis dans le cadre de la convention montre également que tous les objectifs spécifiques ci-dessous sont atteints.

A. Volet artistique

Programmation

- une saison de concerts chaque année, d'octobre à mai, en divers lieux ;
- un ou plusieurs festivals ou cycles thématiques par an, regroupant divers types de programmes et souvent en collaboration avec plusieurs partenaires ;
- une participation régulière à la Fête de la musique (par la gestion et l'animation de la scène "ethno" et une participation à la scène des écoles), ainsi qu'à d'autres événements de la vie culturelle genevoise.

En 2004, il y a eu 38 jours de concerts, 55 ensembles ou solistes (Europe : 14 ; Afrique : 11 ; Asie : 20 ; Amériques : 10) et 8'530 entrées aux spectacles payants.

En 2005, il y a eu 35 jours de concerts, 44 ensembles ou solistes (Europe : 6 ; Afrique : 10 ; Asie : 21 ; Amériques : 7) et 5'297 entrées aux spectacles payants.

En 2006, il y a eu 32 jours de concerts, 46 ensembles (Europe : 12 ; Afrique : 5 ; Asie : 18 ; Amériques : 11) et 7'926 entrées aux spectacles payants.

Durant la période de validité de la convention, les Ateliers ont principalement développé leurs cycles thématiques. Il y a actuellement trois cycles et un festival par année. Le nombre de concerts a légèrement diminué, car, avec les cycles, les Ateliers font des concerts plus denses et plus cohérents, ce qui attire davantage de public.

Les concerts ont eu lieu à Montbrillant et dans d'autres salles comme l'Alhambra, le Sud des Alpes, le ForuMeyrin, la salle Frank Martin, le Théâtre du Loup ou le Musée d'ethnographie.

La participation à la Fête de la musique est désormais intégrée dans la programmation annuelle. Quant aux collaborations, elles sont nombreuses et variées (notamment PTR, MAH, Salon du Livre, Festival aux Grottes, Festival sciences et cité, Conservatoire populaire de musique).

B. Volet scientifique

Publications

- l'édition d'une revue annuelle, les *Cahiers de musiques traditionnelles* ;
- occasionnellement l'édition d'ouvrages particuliers ;
- l'édition d'une série d'enregistrements : la collection Ethnomad (depuis 2001), en collaboration avec la maison Arion, Paris ;
- la tenue d'un site Internet (www.adem.ch), régulièrement mis à jour.

Les *Cahiers de musiques traditionnelles* paraissent depuis 20 ans (un cahier par an). Ils ont une grande notoriété internationale et sont l'organe de la Société Française d'Ethnomusicologie depuis 1994 (vol. 7).

Durant la période de validité de la convention, les Ateliers ont publié les numéros suivants :

- Vol. 17/2004 : « Formes musicales » (405 p.)
- Vol. 18/2005 : « Entre femmes » (376 p.)
- Vol. 19/2006 : « Chamanisme et possession » (327 p.)
- Vol. 20/2007 : « Identités musicales » (à paraître)

Durant cette même période, Laurent Aubert, Directeur des Ateliers, a publié plusieurs ouvrages en rapport avec les activités des Ateliers, notamment :

- *Musiques migrantes. De l'exil à la consécration*, collection Tabou 2. Gollion : Editions Infolio, 2005, 235 p.
- *The Music of the Other. New Challenges for Ethnomusicology in a Global Age*. With a foreword by Anthony Seeger. Translated by Carla Ribeiro. Aldershot (GB) : Ashgate, 2007, 96 p.

La collection de CD *Ethnomad* a été interrompue en 2007 faute d'une coproduction satisfaisante avec l'éditeur parisien. En 2004, 2005 et 2006, deux CD par an ont été édités :

- INDE : Prem Kumar Mishra – Varanasi Ras
Texte de Laurent Aubert. 1 CD Ethnomad ARN 64644, juin 2004
- GUINÉE : Maciré Sylla – Sarefi
Texte de Cédric Asséo. 1 CD Ethnomad ARN 64649, juin 2004
- VOYAGE EN ORIENT : Nayan Ghosh – Paul Grant – Ross Daly – Bijan Chemirani
Texte de Paul Grant. 1 CD Ethnomad ARN 64687, 2005
- BALKANS : Nabila – Lume lume
Texte de Nabila Schwab. 1 CD Ethnomad ARN 64688, 2005
- COLOMBIE : José Contreras – Colombia Mestiza
Texte de Patrik Dasen. 1 CD Ethnomad ARN 64720, 2006
- BRÉSIL : Roberto Bion – Sambas & Bossas
Texte de Didier Hatt. 1 CD Ethnomad ARN 64721, 2006

Le site Internet www.adem.ch est mis à jour plusieurs fois par semaine (chaque fois qu'il y a un nouveau concert ou une nouvelle publication). Actuellement, la majorité des spectateurs commandent leur billet sur ce site Internet. Les visiteurs ont également la possibilité de laisser leur adresse électronique pour recevoir une lettre d'information mensuelle.

C. Volet pédagogique

- des ateliers hebdomadaires de musique et de danse, dont une partie a lieu au Centre musical du 10, rue de Montbrillant ;
- un stage annuel de 8 jours, chaque année début juillet, regroupant 12 à 15 disciplines pour adultes et enfants.

Il y eu 47 ateliers hebdomadaires en 2004 (nouveautés : percussions iraniennes, cordes iraniennes, et tango argentin), 50 en 2005 (nouveautés : percussions du Burkina-Faso, percussions vodun du Bénin et cajón flamenco) et 52 en 2006 (nouveautés : percussions japonaises et flûte du Japon). Environ un tiers de ces ateliers ont lieu à Montbrillant.

Le nombre total de participants est difficile à estimer, car les professeurs de ces ateliers sont rattachés à l'association mais gèrent leurs ateliers de manière autonome. De plus, la fréquentation est très fluctuante en cours d'année.

Trois stages ponctuels ont été organisés en 2004 :

- Danse Kathak de l'Inde, du 12 au 16 mai ;
- La croisée des cultures, 10e stage de danses et musiques du monde, du 27 juin au 4 juillet ;
- Chant et percussions arabes, du 6 au 7 novembre.

Cinq stages ponctuels ont été organisés en 2005 :

- Le chant des Bauls du Bengale, du 12 au 13 mars ;
- Txalaparta, percussion du pays Basque, le 20 mars ;
- La croisée des cultures, 11e stage de danses et musiques du monde, du 3 au 10 juillet ;
- Danse Persane, du 1er au 2 octobre ;
- Danse Kathak de l'Inde, du 28 au 29 novembre, du 3 au 6, du 10 au 13 et du 17 au 20 décembre.

Cinq stages ponctuels ont été organisés en 2006 :

- Danses d'Albanie, du Kosovo et de Macédoine, dans le cadre de la Fête Albanaise organisée aux Grottes, le 26 mars ;
- La croisée des cultures, 12e stage de danses et musiques du monde, du 2 au 9 juillet ;
- Chant et percussions arabes, le 17 septembre ;
- Danse Kathak de l'Inde, du 25 au 26 novembre ;
- Chant des Andalouses, du 2 au 3 décembre.

D. Volet socioculturel

- un encouragement à la création, par le soutien aux artistes du monde résidant en région genevoise, par divers moyens (aide à la constitution de dossiers, mise à disposition de locaux de répétition, accès au site Internet, organisation de concerts, enregistrement et réalisation de CD, contacts avec les organisateurs de concerts et festivals, etc.),
- des collaborations, occasionnelles ou régulières, avec divers partenaires à Genève ou dans la région (par exemple : Musée d'ethnographie, Fête de la musique, Radio Suisse romande, La Bâtie-Festival de Genève, AMR, CIP, PTR, ACMA, Forum-Meyrin, etc.),
- des collaborations hors de Genève, en partenariat avec des institutions organisant des concerts en Suisse et à l'étranger.

Les Ateliers donnent des conseils aux artistes qui s'adressent à eux. Ils renseignent également les entreprises ou organisateurs d'événements qui recherchent des artistes spécifiques. Ils ont peu de locaux à mettre à disposition des artistes qui cherchent un local pour répéter. En effet, les locaux des Ateliers sont principalement utilisés pour les cours.

Parmi les collaborations effectuées durant la période 2004-2007, on peut citer :

- à Genève : le Département de la culture (Musée d'ethnographie et Fête de la Musique), l'AMR, le Théâtre du Loup, le Forum Meyrin, le Festival Science et Cité, la Radio Suisse Romande, le Conservatoire de musique de Genève, l'Institut Jaques-Dalcroze, la librairie arabe L'Olivier, l'association Jean-Gabriel Eynard, l'association indienne de Genève, l'association Suisse-Japon, l'atelier de culture anatolienne, l'association Suisse-Birmanie, la Swiss Pakistan Society, l'association Nour et l'association Pré-en-Bulle ;
- en Suisse : Amdathtra (Lausanne), Plateau Libre (Neuchâtel), le Théâtre Beausobre (Morges), Notes d'Equinoxe (Délémont), Musik der Welt (Bâle), la DDC (Berne), la Fête des Cinq Continents (Martigny) et les Fascinating Concerts (Zurich) ;
- à l'étranger : la Maison des Cultures du Monde (Paris), la Cité de la Musique (Paris), le Musée du quai Branly (Paris), le Théâtre de la Ville (Paris), le Musée Guimet (Paris), l'Amphithéâtre de l'Opéra de Lyon, les 38e Rugissants (Grenoble), Bab el Med - Forum des musiques du monde (Marseille), le Festival des cultures du monde (Gannat), la Société française d'ethnomusicologie, le Festival Settembre Musica (Turin), le Festival de Morgana (Palerme), Bozart - Palais des Beaux-Arts (Bruxelles), le Réseau européen des musiques traditionnelles, l'Institut culturel français (Tanger), le World Music Institute (New York) et l'UCLA (Los Angeles).

3. Conclusions et perspectives

Grâce en particulier au soutien accru de la Ville de Genève, les Ateliers d'ethnomusicologie peuvent développer un ensemble d'activités de plus en plus larges dans le domaine des musiques et des cultures du monde. L'augmentation de la subvention annuelle en 2007 a par exemple permis d'engager une nouvelle employée à mi-temps, chargée de développer les activités jeune public et de créer des liens de partenariat avec les établissements scolaires, les écoles de musique et l'Université de Genève.

2004-2007 a aussi été la période durant laquelle les Ateliers ont effectué une mise à plat de leurs orientations et de leurs activités, d'abord en 2004, en demandant à un bureau d'analyse sociologique de réaliser un audit du bureau, de l'association et de ses réalisations. Les résultats de cette évaluation ont suscité certaines réformes sur plusieurs plans :

- La programmation : dès 2005, celle-ci s'est progressivement recentrée sur un certain nombre de cycles thématiques de concerts (1 en 2005, 2 en 2006, 3 en 2007), en plus du festival annuel d'automne. Cette formule a été préférée à celle des concerts isolés, sans liens les uns avec les autres, car elle permet un approfondissement de chaque thème abordé incluant concerts, conférences, films, stages, etc.
- 2005 a également vu la refonte des statuts de l'association et la constitution d'un Comité de quatre à sept membres, indépendant du bureau, dans le but de pérenniser la démarche et le travail des Ateliers.
- Le déficit des exercices précédents a totalement été résorbé à la fin 2006, comme le laissent apparaître les comptes, qui montrent un bilan positif après deux ans dans les chiffres rouges. Des économies ont notamment été réalisées en freinant la production de disques, en diminuant le nombre des concerts et en réduisant temporairement les frais de promotion.

C'est donc avec une certaine sérénité que les Ateliers d'ethnomusicologie ont participé à l'évaluation de la convention de subventionnement 2004-2007, avec la conviction que leur démarche a un sens profond et qu'ils ont utilisé tous les moyens mis à leur disposition pour remplir leur mission, qui est essentiellement de constituer un pôle de la diversité culturelle dans le « paysage culturel » genevois. Le renouvellement de la convention pour les années 2008-2011 constitue évidemment le principal garant de la poursuite de cette démarche, qu'ils appellent de leurs vœux.

Annexe 1 : Tableau de bord

	2004	2005	2006
Activités			
Nombre de concerts	38	35	32
Nombre de spectateurs	8'350	5'297	7'926
Nombre d'élèves aux stages d'été	280	338	225
Nombre d'ateliers	46	50	52
Autres manifestations et collaborations	4	5	4
Nombre de publications (livres / CD)	3	3	3
Personnel			
Nombre de membres (adhérents)	600	640	550
Personnel administratif (postes / personnes)	2,6 / 5	2,6 / 5	2,6 / 5
Personnel technique	1	1	1
Professeurs d'atelier (indépendants)	41	45	46
Finances			
Charges de personnel	290'583	306'309	301'979
Charges de production et diffusion artistique	515'954	448'300	404'358
Charges du centre musical (frais généraux)	107'305	95'178	122'183
Charges de promotion	71'785	60'194	93'599
Charges de publication	55'185	91'995	55'782
Total des charges	1'040'812	1'001'977	977'902
Subventions Ville de Genève	446'000	446'000	466'000
Subv. Ville de Genève loyer	37'500	37'500	39'750
Subventions Etat de Genève	130'000	129'350	129'350
Subventions DDC	30'000	80'000	80'000
Recettes de l'association	263'806	277'808	274'735
Autres sources de financement (Loterie, P.H.)	81'500	63'000	61'800
Total des produits	988'806	1'033'658	1'051'635
Résultat (total des produits - total des charges)	-52'006	31'682	73'734
Amortissements	6'450	10'925	21'065
Résultat - amortissements	-58'456	20'757	52'669
Total des Fonds propres (2003 : -1'482)	-59'938	-39'182	13'487
Ratios			
Subventions DAC / recettes de l'association	169%	160%	169%
Subventions DAC / total des produits	43%	43%	44%
Recettes de l'association / total des produits	26%	26%	26%
Charges du centre musical / total des charges	2%	2%	2%
Charges de personnel / total des charges	27%	30%	28%
Charges prod. et diff. artistique / total des charges	45%	39%	38%

Indicateurs quantitatifs dans le cadre du développement durable

Principaux efforts des Ateliers en faveur de l'environnement :

- tri des déchets,
- utilisation de papier recyclé,
- utilisation de vaisselle compostable,
- mobilité douce.

Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier de la convention, les budgets et les comptes

	2004			2005			2006			2007	
	Budget convention	Budget actualisé	Comptes	Budget convention	Budget actualisé	Comptes	Budget convention	Budget actualisé	Comptes	Budget convention	Budget actualisé
CHARGES											
Production											
Artistes (cachets, voyages, hébergement) Fête musique	278'000	320'000	282'743	278'000	265'000	254'953	278'000	220'000	214'558	278'000	220'000
Organisation de stages, ateliers	100'000	113'000	111'914	100'000	105'000	109'089	100'000	125'000	97'266	100'000	130'000
Fête de la musique	18'000	18'000		18'000	20'000		18'000			18'000	
Location salles, technique son, lumière	50'000	62'000	44'532	50'000	50'000	37'679	50'000	40'000	22'075	50'000	35'000
Impôt source + SUISA	20'000	27'000	14'950	20'000	15'000	9'695	20'000	10'000	13'510	20'000	12'000
Promotion - publicité - Internet	53'000	55'000	71'785	53'000	72'000	60'194	53'000	90'000	93'599	53'000	105'000
Edition											
Cahiers de musiques traditionnelles	45'000	46'000	15'889	45'000	45'000	75'448	45'000	33'500	40'955	45'000	30'000
Collection de CD Journal Totem	40'000	50'000 8'000	39'296	40'000	20'000	16'547	40'000	20'000	14'827	40'000	10'000

	2004			2005			2006			2007	
	Budget convention	Budget actualisé	Comptes	Budget convention	Budget actualisé	Comptes	Budget convention	Budget actualisé	Comptes	Budget convention	Budget actualisé
Frais généraux											
Salaires + c.s. + prévoyance	255'000	282'000	290'583	255'000	255'000	242'375	255'000	256'000	241'778	255'000	300'000
Assurances et prévoyance professionnelle	45'000	29'800		45'000	45'000	63'934	45'000	55'000	60'201	45'000	70'000
Collaborateurs occasionnels	3'000	17'000	26'609	3'000	10'000	31'315	3'000	30'000	46'526	3'000	17'000
Fournitures de bureaux, fourniture, papeterie	3'500	6'000	10'352	3'500	3'500	6'472	3'500	4'400	8'126	3'500	7'500
Téléphone, fax, Internet	6'500	4'600	5'815	6'500	6'000	5'909	6'500	6'000	7'379	6'500	6'000
Location photocopieuse + papier	9'000	5'400	4'044	9'000	5'000	3'824	9'000	5'000	5'557	9'000	6'000
Electricité, eau, chauffage et ventilation	6'000	4'500	5'125	6'000	5'200	4'782	6'000	10'000	3'728	6'000	5'000
Nettoyage & conciergerie	24'000			24'000			24'000			24'000	
Prospections, déplacements	5'000	5'000	3'871	5'000	4'000	3'140	5'000	5'000	15'133	5'000	9'000
Documentation, abo.	1'500	1'700	2'598	1'500	2'600	2'471	1'500	2'600	1'553	1'500	2'500
Papeterie (papier en-tête, enveloppes)	2'500	2'500		2'500	4'000		2'500	0		2'500	0
Frais de port & postaux	5'000	15'000	15'001	5'000	15'000	14'987	5'000	15'000	16'675	5'000	15'000
Frais bancaires & Taxes postales + différence change	1'000	1'000	930	1'000	1'000	1'024	1'000	6'000	1'017	1'000	5'250
Contrepartie de la mise à disposition gratuite des locaux	37'500	37'500	37'500	37'500	37'500	37'500	37'500	39'750	39'750	37'500	39'750
Acquisitions & imprévus								6'000			7'000
Total charges	1'008'500	1'130'000	1'040'812	1'008'500	990'000	1'001'976	1'008'500	1'035'000	977'901	1'008'500	1'100'000

	2004			2005			2006			2007	
	Budget convention	Budget actualisé	Comptes	Budget convention	Budget actualisé	Comptes	Budget convention	Budget actualisé	Comptes	Budget convention	Budget actualisé
PRODUITS											
Recettes	80'000	130'000	93'222	80'000	90'000	134'849	80'000	90'000	113'424	80'000	100'000
Coproductions	50'000	60'000	33'352	50'000	30'000		50'000	30'000	19'706	50'000	20'000
Ventes, publications, disques	35'000	47'000	27'120	35'000	30'000	30'373	35'000	28'000	21'775	35'000	10'000
Stages	70'000	75'000	66'273	70'000	67'000	82'889	70'000	75'000	64'613	70'000	70'000
Cotisation membres	30'000	30'000	28'149	30'000	28'500	29'697	30'000	33'150	24'570	30'000	26'900
Subvention Ville de Genève	446'000	488'000	446'000	446'000	446'000	446'000	446'000	466'000	466'000	446'000	536'000
Subvention en nature Ville de Genève	37'500	37'500	37'500	37'500	37'500	37'500	37'500	37'500	39'750	37'500	39'750
Subvention Etat de Genève	130'000	156'000	130'000	130'000	130'000	129'350	130'000	129'350	129'350	130'000	129'350
Subvention DDC	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000
Fondation Pro Helvetia	20'000	20'000	20'000	20'000	0	0	20'000	0	0	20'000	0
Dons, autres recettes, sponsors	80'000	56'500	61'500	80'000	101'000	113'000	80'000	116'000	111'800	80'000	168'000
Total produits	1'008'500	1'130'000	988'806	1'008'500	990'000	1'033'658	1'008'500	1'035'000	1'051'635	1'008'500	1'100'000
Résultat			-52'006			31'682			73'734		
Amortissements			6'450			10'925			21'065		
Résultat – amortissements			-58'456			20'757			52'669		
Fonds propres (2003 : -1'482)			-59'938			-39'182			13'487		